



« Petites Villes – Grands Patrimoines »

Une richesse à saisir

La France est riche d'initiatives et d'innovations dans **l'urbanisme patrimonial durable et la relance des villes petites et moyennes**. Les initiatives foisonnent : du côté de l'État et des grands programmes développés en leur faveur, « Action Cœur de ville », « Petites villes de demain » ou « Villages d'avenir » ; du côté des professionnels, des écoles et des universités avec les workshops, les ateliers du territoire, les études paysagères....

Ces actions avec leurs forces et leurs faiblesses, sont-elles suffisamment lisibles et analysées, ordonnancées comparées et diffusées auprès des élus, enfin transmises auprès du grand public ?

Mieux accompagner les toutes petites collectivités

Un grand nombre de petites villes et de villages recèlent **un patrimoine naturel et architectural extraordinaire** qui représente leur principal atout.

Mais cet atout complexe se transforme en un poids devant les insuffisances de moyens et d'ingénierie locale et adaptée. Les acquis des démarches et les modes d'intervention d'excellence restent éloignés. La stratégie à l'échelon communal et intercommunal et le montage des partenariats sont souvent difficiles à construire, tout autant que la mobilisation partenariale nécessaire.

Une expérimentation à bonne échelle

Portée en tout premier lieu par des élus « Petites villes – Grands Patrimoines » n'est pas un programme de plus mais **une expérimentation**. Elle se développe par une expertise des atouts des programmes existants et des meilleures expérimentations professionnelles et universitaires des 10 dernières années.

Elle vise à développer **un ensemble d'Ateliers, 5 à 10 par an**, qui, **à moyen constant**, synthétisent les modalités d'action, pour des petites collectivités dont la taille garantit la lisibilité de l'étude, la méthodologie, le partenariat, l'adaptabilité des démarches, là où il le faut, le recours à la dérogation et à l'innovation technique et administrative.

Des stratégies à la disposition du plus grand nombre

Les acteurs : les écoles d'architecture et d'ingénieur, du paysage et d'urbanisme, les universités, les CAUE, les réseaux patrimoniaux et de professionnels, pouvant être réunis de manière originale et locale dans chaque Atelier...

Le résultat des travaux est présenté chaque année dans **une exposition itinérante destinée à TOUS les publics** et en particulier les élus et les habitants. Les travaux sont aussi **diffusés par voie numérique** par les réseaux partenaires, vers les réseaux d'élus et celui des collectifs d'habitants. Ils peuvent être complétés par des liens avec des expérimentations en cours ou passées.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PARIS
VAL DE
SEINE**
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE

EXPOSITION PETITES VILLES, GRAND PATRIMOINE VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT

© Crédit : Lia-Céline Deméocq et Clémentine Permin-Kelis

Commissariat :
Hervé Dubois, Alba Platero,
Philippe Simon, avec l'aide de Lilou Miossec,
Jean-Michel Galley,
la Fabrique de territoire "Les 2 Rives"

Du 25 septembre au 20 octobre 2023

Hall de l'ENSAPVS / Entrée libre de 9h à 19h

NOCTURNE EXCEPTIONNELLE JUSQU'À 22H LE 13 OCTOBRE 2023 À L'OCCASION DES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE



ENSA PARIS-VAL DE SEINE 3/15, quai Panhard et Levassor 75013 Paris
01 72 69 63 00 / www.paris-valdeseine.archi.fr

« Petites Villes – Grands Patrimoines » 2023 / 2024

L'expérimentation « Petites Villes – Grands Patrimoines » a été lancée au Sénat en 2023 avec l'appui du Ministère de la Culture, de l'École Nationale d'Architecture Paris-Val de Seine, l'Université Via Domitia, la Préfecture des Pyrénées Orientales et de la Fabrique de Territoire « Les 2 Rives ».

Elle vise en priorité les toutes petites collectivités confrontées aux charges exceptionnelles de leurs patrimoines, aux conséquences et déséquilibres du tourisme de masse, mais n'ayant pas les ressources humaines et financières pour engager les partenariats administratifs et financiers nécessaires à leurs obligations.

Le premier atelier est initié en 2023 avec la commune de Villefranche-de-Conflent avec l'appui du Sénateur Jean-Sol, en partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine et la Fabrique de Territoire « les 2 Rives ». L'école s'est engagée auprès de la collectivité pour un soutien technique, effectuant un workshop en mars 2023, puis un travail de 3 mois d'analyse avec une quinzaine d'étudiants. **L'université UPVD de Perpignan** a mis à disposition un étudiant en Master sur une durée de 6 mois pour accompagner la collectivité. Durant l'année 2023/2024 un nouveau groupe d'étudiants de l'UPVD s'est investi sur des projets plus spécifiques. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les représentants du Département, de la Région, du Parc naturel régional et de la Préfecture.

Une exposition des travaux a été présentée à l'automne 2023 à Paris en présence du sénateur Jean Sol, des étudiants et de leurs enseignants à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine, du maire de Villefranche-de-Conflent et de la Fabrique de Territoire « les 2 Rives ».

Un Groupe de travail est créé au Sénat sur cette question en présence des représentants de l'ANCT, de la Banque des Territoires, de l'Association des Maires Ruraux, des Petites Cités de Caractère et d'un grand nombre d'experts et d'architectes. **Il pilote l'expérimentation.**

Pour 2024-2025 le Groupe de travail s'est donné pour objectif **d'élargir l'expérimentation et d'assurer l'itinérance de l'exposition de la phase 1** ; Plusieurs Écoles Nationales d'architecture ainsi que des universités seront associées à cet objectif. L'exposition circulera en Occitanie ou sera organisé un séminaire au premier semestre 2025. Une Exposition Nationale viendra clore cette seconde phase.

PETITES VILLES GRAND PATRIMOINE

VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT

Villefranche de Conflent (Pyrénées Orientales) classée en 2008, au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco dans la collection Vauban (comme sa ville voisine de Mont-Louis), est d'une richesse patrimoniale inouïe. Toutefois Villefranche compte moins de 300 habitants, une population très paupérisée et des charges et gestions liées à ces patrimoines gigantesques...

Au cœur d'un territoire intercommunal dont Prades est le chef-lieu, Villefranche de Conflent connaît la fréquentation la plus importante de la vallée de la Tet, avec environ 800 000 visiteurs qui traversent la ville dont la surface dépasse à peine les remparts. Une forte attractivité qui laisse à penser que la ville a des retombées économiques importantes. Ce n'est malheureusement pas le cas.

La ville reste ensermée dans ses remparts et son réseau de rues étroites, engorgées lors de la saison touristique. Afin de respecter la qualité de son patrimoine, les travaux sont fortement encadrés et doivent respecter des cahiers des charges stricts. De nombreux propriétaires n'habitent pas la ville se contentant de louer leurs logements ou des commerces. En conséquence une partie du bâti se retrouve dans un état de dégradation avancé. Lors de la saison touristique, les flots de voitures occupent tous les parages de la ville, détruisant son rapport au paysage pyrénéen. Et avec un aussi faible nombre d'habitants, sans relation privilégiée avec l'intercommunalité, la commune ne dispose pas de capacité financière et technique.

LA MÉTHODE DES ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE SUR LE TERRAIN...

A l'ENSA Paris Val de Seine, à la demande de la commune de Villefranche de Conflent et de la Fabrique de Territoire « Les 2 Rives », en concertation avec le Sénat, un studio de projet coordonné par Alpa Platero et Hervé Dubois a entrepris de faire travailler les étudiants sur cette ville.

Le groupe de 15 étudiantes et étudiants a passé une semaine dans la commune et développé ensuite des projets d'aménagement dans différents sites. Il avait pour mission de réfléchir sur les leviers possibles pour sortir de cette crise, vers des avènements moins sombres, en inventant de nouvelles utilisations du bâti, en cherchant à élargir la programmation touristique, et autres.

OBJECTIFS

L'objectif de cette exposition est, outre de présenter les premières réflexions, de lancer un réseau d'écoles et d'universités en lien avec le Sénat et d'associations d'élus engagés dans les patrimoines autour de l'expérimentation « Petites Villes Grand Patrimoine » avec l'appui de l'État, des Régions et des Départements.

VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT

Travaux au parking des Esplanades



Les travaux de parking des Esplanades, c'est un des projets majeurs de la commune et à la demande des habitants. Les travaux de rénovation sont en cours. Une fois les travaux terminés, les habitants auront un espace de stationnement plus agréable avec une meilleure visibilité et un meilleur accès aux commerces. Les travaux sont financés par le budget de la commune et un bon débouché. Une semaine de travaux, une semaine de confort.

VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT

« Réveiller la belle endormie »

Il y a belle lurette que l'on n'avait vu autant de représentants de l'État, de politiques et de responsables du patrimoine déferler dans la cité. Deux élus des lieux établis par Patrick Lecroq, maire et Pierre Ménez, gérant du fort Labarra, ont en effet été demandés de relancer la dynamique de Villefranche-de-Conflent. Comme le souligne le premier magistrat, dans son ouvrage « Stratégie globale pour redynamiser Villefranche », c'est une question de volonté : « J'en suis sûr, on doit employer à réveiller la belle endormie ». La réunion a été constructrice et de bon augure en matière avec Patrice Thiabaut, sous-préfet à la retraite, qui a été reçu. Le maire a défini de grands projets à mener dans les années à venir : restauration d'un site patrimonial remarquable, création d'un tiers lieu municipal et de nouveaux parkings, travaux du pont Saint-Pierre, réaménagement de l'ancien hôpital militaire et encore revitalisation des remparts de la cité. Le sous-préfet a détaillé les possibilités d'aide et d'accompagnement, aussi bien en termes de financements que de transferts de compétences. Il a également présenté les organismes qui permettent de concrétiser les projets, et redéfinir les ordres de priorités. Il a conclu en rappelant le potentiel exceptionnel de la cité, et l'importance de sa collaboration avec la cité de Mont-Louis. En effet, les fortifications de Mont-Louis sont vus par la Région comme un ensemble quasi indissociable.



Pierre Ménez de l'Etat, Cyrille Bastien chargé de développement de la cité, Patrick Lecroq, maire, et Patrice Thiabaut sous-préfet.



Réunion de travail au Sénat sur les petites villes avec un grand patrimoine - Croquis de Hervé Dubois

PRADES - CONFLENT

La clé entrouvre la porte culturelle

Le patrimoine culturel est un atout majeur pour les communes de Prades et de Villefranche de Conflent. Les communes ont mis en place des actions pour valoriser ce patrimoine et attirer les visiteurs. Les actions incluent la mise en place de visites guidées, la création de sentiers culturels et la mise en place de manifestations culturelles. Les communes ont également travaillé à améliorer l'accueil des visiteurs et à développer des services touristiques. Les actions ont été financées par le budget des communes et par des subventions de l'État et de la Région. Les communes ont également travaillé à améliorer l'accessibilité des sites et à mettre en place des mesures de sécurité. Les actions ont été très appréciées des visiteurs et ont permis de développer le tourisme culturel dans la région.

VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT

« Refaire de Villefranche une ville vivante »

Rencontrer avec le nouveau maire Patrick Lecroq, seul à se présenter aux élections municipales. Il a obtenu 100% des voix. Il a été élu maire de Villefranche de Conflent et dans le département. Il a été élu maire de Villefranche de Conflent et dans le département. Il a été élu maire de Villefranche de Conflent et dans le département. Il a été élu maire de Villefranche de Conflent et dans le département.

Patrick Lecroq, le nouveau maire, devant les élus du conseil municipal. Il a été élu maire de Villefranche de Conflent et dans le département. Il a été élu maire de Villefranche de Conflent et dans le département. Il a été élu maire de Villefranche de Conflent et dans le département. Il a été élu maire de Villefranche de Conflent et dans le département.

VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT

La cité revit

Les travaux de rénovation de la cité ont été lancés. Les travaux incluent la mise en place de visites guidées, la création de sentiers culturels et la mise en place de manifestations culturelles. Les communes ont également travaillé à améliorer l'accueil des visiteurs et à développer des services touristiques. Les actions ont été financées par le budget des communes et par des subventions de l'État et de la Région. Les communes ont également travaillé à améliorer l'accessibilité des sites et à mettre en place des mesures de sécurité. Les actions ont été très appréciées des visiteurs et ont permis de développer le tourisme culturel dans la région.

Les travaux de rénovation de la cité ont été lancés. Les travaux incluent la mise en place de visites guidées, la création de sentiers culturels et la mise en place de manifestations culturelles. Les communes ont également travaillé à améliorer l'accueil des visiteurs et à développer des services touristiques. Les actions ont été financées par le budget des communes et par des subventions de l'État et de la Région. Les communes ont également travaillé à améliorer l'accessibilité des sites et à mettre en place des mesures de sécurité. Les actions ont été très appréciées des visiteurs et ont permis de développer le tourisme culturel dans la région.

LES ÉTUDIANTES À VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT, MAI 2023



Dans le prolongement des réflexions menées par de grands réseaux d'élus dont Yves Dauge et son rapport de 2017 sur l'effondrement de nombreux centres anciens, pourtant dotés d'un riche patrimoine et souvent dotés d'un espace protégé, des élus, architectes, historiens et chercheurs ont lancé une expérimentation « Petites Villes Grands Patrimoines ». Les causes de cette dégradation sont multiples, fuite des services vers les villes plus importantes, prolifération des centres commerciaux, baisse de l'investissement dans un parc de logement mal entretenu, manque d'ingénierie... Si des programmes comme Action Cœur de ville ou Petites villes de demain ont vu le jour, les toutes petites villes ont été souvent oubliées.

Farmi elles, il en existe qui, grâce à un grand patrimoine, possèdent une forte attractivité touristique. Mais si le tourisme peut être pensé comme un moyen pour sortir du marasme qui les touche, quelles en sont les véritables retombées pour la collectivité ?

Une foule investit les lieux de façon saisonnière, consommant dans des commerces parfois peu soucieux de la qualité des espaces publics, confisquant les étages d'immeubles entiers et ne participant pas toujours à l'économie de la ville. Les visiteurs en grand nombre peuvent saturer les rues et parkings, gênant la circulation et la vie quotidienne. Les hébergements touristiques et les résidences secondaires se multiplient, privant les résidents de nombreux logements. La présence d'un patrimoine remarquable devient alors un facteur de déséquilibre vis-à-vis de l'ensemble de la commune, exigeant un fort investissement public et des règles qui peuvent apparaître comme des obstacles à l'aménagement et aux usages les plus quotidiens des habitants. Ces difficultés atteignent un paroxysme quand ces petites communes riches en patrimoine et attractives, sont considérées comme privilégiées par des intercommunalités. Leurs charges, inhérentes au grand patrimoine, ne cessent de croître, alors que la fiscalité de ces petites villes n'évolue pas, bien au contraire, les compétences diverses échappant de plus en plus à leur pouvoir décisionnaire.

Comment des professionnels de l'aménagement du territoire peuvent agir pour résoudre ces questions et ces défis ? Comment mieux identifier la commande et les rôles réciproques des maîtrises d'œuvre et d'ouvrage, avec la difficulté pour de trop petites communes d'avoir la capacité à engager des projets complexes et coûteux. L'objectif de « Petites Villes, Grands Patrimoines » consiste à inventer de « nouveaux ateliers publics de territoire », en se fondant sur les réflexions et les productions des écoles d'architecture et des universités, des acteurs locaux de la ville et des territoires (CAUE, Parcs, Grands Sites, PAH...).

Travaux des étudiants de master 1, semestre II, au printemps 2023, sous la coordination d'Hervé Dubois et Alpa Platero.
Auteurs : Héloïse Magualloni, Clémentine Zola, Chloé Imbert, Clémence Delahaye, Delphine Lili-Cabré, Dorianne Antoine, Damien Crayssac, Jérémy Davot, Mathilde Izaba, Maelou Thévoz, Penne-Katia Ciampertina, Sandy Ywa, Stéphanie Anselmi, Vagney Meys.
Les communières Héloïse et Clémentine ont participé à l'atelier Jean-Sol, Séminaire des Pyrénées Orientales et Patrick Lecroq, maire de Villefranche de Conflent.
En remerciement également Philippe Bach, directeur de l'école nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine, Isabelle Philippou Robert, Karine Héry pour leur soutien.

« Petites Villes – Grands Patrimoines » 2024/2025

Les Grands Programmes de l'État au service de « Petites Villes - Grands Patrimoines »

En 2024 plusieurs rencontres ont eu lieu notamment avec **le cabinet de la Ministre de la Culture**, lors de la mise en place du programme le « Printemps de la Ruralité » et plus récemment avec **la Ministre déléguée auprès de la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat**. Sous l'impulsion du Sénat et avec l'appui de l'ANCT et de la Banque des Territoires « Petites Villes - Grands Patrimoines » compte inscrire l'expérimentation dans le « Printemps de la Ruralité » et le Plan « France Ruralités ».

À la lecture du dossier « Printemps de la Ruralité » il est clair que certains de nos messages sont passés. Toutefois les services de l'État en région, n'ont pas suffisamment souligné **l'urgence concernant l'urbanisme patrimonial et la globalité des enjeux territoriaux**. « Petites Villes - Grands Patrimoines » vise une approche multifactorielle des difficultés analysées par une nouvelle l'ingénierie de projet au service des petites collectivités. Elles sont en sous-effectif, souffrent de compétences insuffisantes, sont soumises à la discontinuité des intercommunalités, et subissent de plein fouet les baisses de dotation.

Le « Printemps de la Ruralité » évoque une valorisation, notamment des patrimoines immatériels ou des grands monuments historiques (Ch2/§13) en s'appuyant sur l'implantation d'architecte en milieu rural. On doit y inscrire **les collectivités et leurs enjeux d'aménagement urbanistique et paysager et développer la formation des services des collectivités et la mise en place de véritables ateliers de territoire à la disposition des toutes petites collectivités**. C'est pourquoi il est impératif de partir du Fond d'innovation territorial mentionné pour investir dans l'ingénierie de l'urbanisme territorial, ciblé et progressif. (Ch4/§22).

« Les Ateliers du printemps » comme support opérationnel

Afin de porter cette ingénierie globale et opérationnelle, le groupe d'experts sous l'autorité du Groupe parlementaire du Sénat « Petites Villes - Grands Patrimoines » construit **le second volet de l'expérimentation** dénommé « les Ateliers du printemps ». Véritable alliance entre écoles et universités, avec l'ensemble des services des collectivités concernées, le montage se déroule sous l'autorité du Sénat.

Ce second volet s'adresse à environ 5/6 petites collectivités en déséquilibres multiples pour 2025. Il croise les acquis et expériences des ateliers et workshop des professionnels architectes, géographes, paysagistes, économistes invités dans l'expérimentation, avec ceux des réseaux patrimoniaux de collectivités (Petites Cités de caractère, Sites & Cités Remarquables, Grands Sites de France, PNR...).

Le Coût est évalué à 50 000 euros par atelier (conception, montage du partenariat, appui aux communes, aux écoles et universités et autres acteurs qui abondent ce budget de lancement et d'appui des ateliers). L'exposition nationale et la diffusion annuelles sont évaluées à 200 000 euros.

Le cadre global de l'expérimentation aujourd'hui

1/ Une liste limitée de communes

Le Groupe de travail sénatorial procède à l'identification de petites collectivités pilotes confrontées à des charges disproportionnées de leurs patrimoines et ne pouvant équilibrer leur situation économique et sociale dans sa globalité.

2/ Le partenariat et l'assistance à maîtrise d'ouvrage

Pour chacune de ces collectivités, il est défini un cadre partenarial institutionnel avec les communautés de communes, les départements et les Régions. Celui-ci est appuyé par le partenariat technique et scientifique « géographique » (AMO locale) avec les représentants des écoles, les universités, les CAUE, les Agences d'urbanisme, la CAPEB et les CCI...

3/ La restauration de l'habitat

Les petites collectivités ne pouvant faire face significativement dans la mise en œuvre des Opérations programmées de l'habitat, il est proposé d'expérimenter en partenariat avec l'Anah des « OPAH – Petites villes » qui puissent initier des démarches pilotes de restauration de l'habitat à de petites échelles. Le volet de la transition énergétique sera traité dans ces questions de restauration.

4/ Grands projets pour Petites villes

Concernant des équipements qui, à l'échelle de toutes petites villes deviennent de grands projets, l'AMO locale accompagnera la collectivité dans l'identification et l'élaboration d'un projet pilote d'équipement et de services, permettant d'acquérir un véritable outil de développement pour la commune et son territoire. Dans ce volet, un schéma des mobilités et de l'accessibilité recoupera les enjeux paysagers et environnementaux.

Thématiques et orientations de départ

A Dans la globalité

- Rétablir le rôle des toutes petites villes hors des radars des politiques publiques.
- Pallier le manque de moyens et de ressources humaines
- Construire une nouvelle Assistance à Maîtrise d'ouvrage adaptée aux petites villes.
- Établir une alliance entre communes pour la gestion des grands patrimoines.

B Les grandes questions

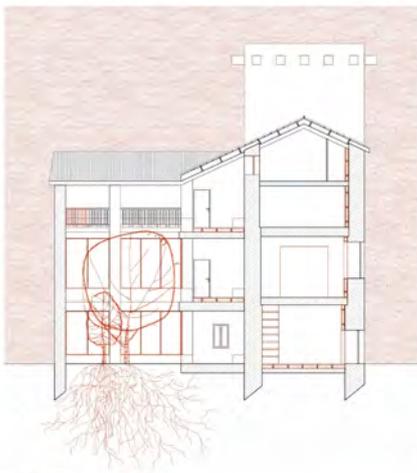
- Comment définir l'expérimentation pour les « Petites Villes / Grands Patrimoines » ?
- Quel pré-diagnostic pour construire des opérations sur mesure et des marchés pertinents ?
- Quel partenariat scientifique et technique pour accompagner les petites villes vers l'opérationnel ?

C Le partenariat national

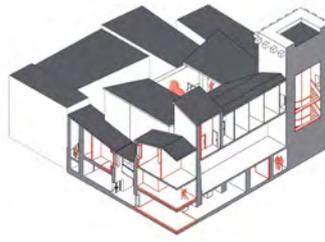
- l'État et les grands acteurs en appui ; Ministères de la Culture et de l'Agriculture, en charge de la Cohésion sociale, avec l'ANCT, la Banque des Territoires, l'Anah...
- inciter la mobilisation des réseaux ; AMRF, Sites & Cités et les Petites Cités de Caractère, UNESCO ...
- Créer un nouveau réseau d'expertises locales (Écoles et Universités, CAUE ...)

D le partenariat expérimental pour Villefranche de Conflent

- Région et Département
- École d'architecture Paris Val de Seine et UPVD les universités locales » (appui Masters, Ateliers et Apprentissage)
- Nouveaux partenaires / CEMEA-École de la 2^e chance, PNR, CAUE, CAPEB, CCI, etc
- Secteur associatif, les Tiers Lieux, Manufactures et Fabriques de Territoire... (« Les 2 Rives »)



COUPE AA - ANCIEN HOPITAL



AXONOMETRIE - ANCIEN HOPITAL



PERSPECTIVE ANCIEN HOPITAL | ACCUEIL DES GROUPES



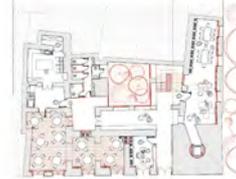
PLAN R+3 - ANCIEN HOPITAL



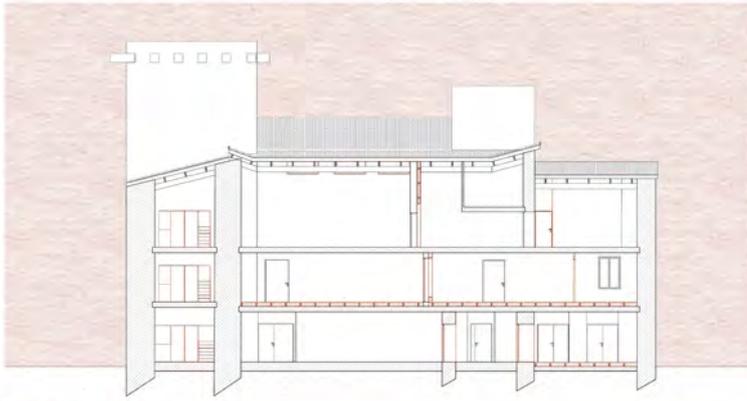
PLAN R+2 - ANCIEN HOPITAL



PLAN R+1 - ANCIEN HOPITAL



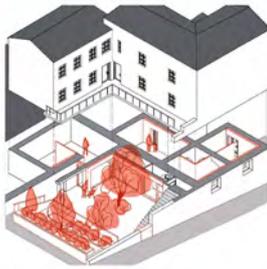
PLAN RDC - ANCIEN HOPITAL



COUPE BB - ANCIEN HOPITAL

PROJET 2 : ÉCHELLE LOCALE

REHABILITATIONS AU SEIN DE LA VILLE DANS LE CADRE DU TOURISME SPORTIF



AXONOMETRIE ÉCLATÉE - SALLE DE GITE



PLAN RDC - SALLE DE GITE



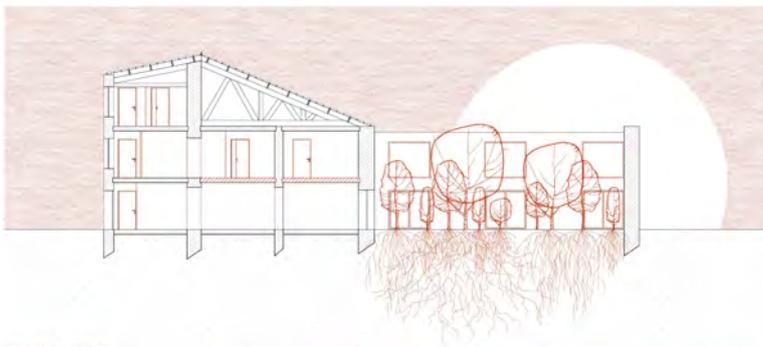
COUPE AA - SALLE DE GITE

Salle de gîte | Création d'une maison de l'environnement qui permette d'accueillir différentes manifestations et événements pour sensibiliser à la faune et la flore locale.

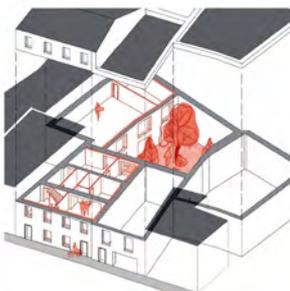
Bergerie | Réhabilitation et extension d'une ancienne bergerie en ruine transformée en refuge de montagne pour les randonneurs. Elle se situe dans le Village des Horts au nord de Sardinys.

Pavillon | Création d'un pavillon en bois comme point de vue abrité dans la montagne avec une création de jeux de vues et d'espaces.

Ce projet est la création d'une cyclicité vertueuse à différentes échelles qui s'appuie sur le tourisme sportif pour attirer le tourisme et utiliser Villafranca comme actif local qui redistribue son tourisme aux villages alentours.



COUPE AA - MAISON BES



AXONOMETRIE ÉCLATÉE - MAISON BES



PERSPECTIVE MAISON BES : LOCATION DE MATERIEL



PLAN R+2 - MAISON BES



PLAN R+1 - MAISON BES



PLAN RDC - MAISON BES